

# RACAN SOURICIDE FOUDROYANT PÂTE

SOURIS - ALPHACHLORALOSE 4 %

## Informations réglementaires

<b>Nom homologué</b>	LA FOUDROYANT SOURIS PATE NOIRE
<b>N° d'AMM</b>	FR-2014-0146
<b>Organisme ciblé</b>	Grand public et autres professionnels
<b>Appcication</b>	Souris ( <i>Mus musculus</i> ) Utilisation à l'intérieur des bâtiments privés, publics et agricoles.
<b>Type de produit</b>	TP14 – Rodenticide
<b>Type de formulation</b>	Pâte prête à l'emploi (RB)
<b>Substance active</b>	Alphachloralose CAS 15879-93-3
<b>Concentration</b>	4 % m/m
<b>Amérisant</b>	Benzoate de denatonium 10 ppm

## Mode d'action

L'alphachloralose est un hypnotique (déresseur du système nerveux et convulsivant). Elle agit comme un somnifère en provoquant l'endormissement des souris par ralentissement de leur système cardiaque. Le rongeur tombe en hypothermie puis meurt. L'action est foudroyante : 24h après ingestion de l'appât.

## Conditions et doses d'emploi

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (grand public et tous professionnels) ou dans des stations d'appâtage apportant le même niveau de sécurité que les postes d'appâtage (professionnels de la lutte anti rongeurs uniquement).

Le nombre de points d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

**Contre les souris :** 5 g à 20 g de produit espacé de 3 à 5 mètres, selon le niveau de l'infestation.

Adapter le nombre de sachets au traitement à effectuer. Inspecter et réapprovisionner les boîtes d'appâts quelques jours après la 1<sup>ère</sup> application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé.



## Référence et conditionnement

**Réf. R7118 :** Sachets de 10 g - Seau de 480 g (Unité)

## Élimination

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ayant été en contact avec le produit ne doit pas être réutilisé ni recyclé.

## Précautions particulières

Porter les protections individuelles recommandées. Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux autorisés. Produit à usage exclusivement biocide, ne pas utiliser dans le domaine phytosanitaire (protection des plantes).

**TP14** - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les rodenticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr).